

11.10.
2023

La Ville de Concarneau s'engage pour la sécurité routière et la mobilité douce avec ses aménagements de ronds-points



Résolument tournée vers l'avenir en matière de sécurité routière et de promotion de la mobilité douce, la Municipalité a entrepris une modification de ses ronds-points visant à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route.

Des pictogrammes et de drôle de lignes blanches ont fait leur apparition sur les 21 ronds-points situés sur la voirie communale. L'objectif est de favoriser une cohabitation harmonieuse et sécurisée entre les différents usagers de la route.

Pour les ronds-points de petite taille, des pictogrammes ont été ajoutés au centre de la voie pour encourager les cyclistes à rouler au milieu et rappeler leur présence aux automobilistes. Cette mesure améliore considérablement la visibilité lorsque les cyclistes souhaitent quitter le rond-point.

Pour les ronds-points de taille moyenne, le même principe s'applique, avec en plus un grand anneau blanc tracé sur la chaussée, entourant le terre-plein central.

Pour les quatre plus grands ronds-points, des zébras ont été peints entre le terre-plein et l'anneau pour confirmer le caractère infranchissable de l'anneau, réduisant ainsi le rond-point à une seule voie.

Ces modifications incluent la réduction de la vitesse des véhicules et le placement du vélo au centre de la voie. Avant ces changements, les cyclistes étaient positionnés à l'extérieur des ronds-points, exposés à des risques potentiels. Désormais, le vélo partage la voie avec les voitures, avec la voiture derrière le vélo plutôt qu'à côté.

Ces aménagements ont été réalisés en s'inspirant des meilleures pratiques et en accord avec les recommandations du Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Ils ont été finalisés récemment pour renforcer la sécurité routière à Concarneau.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



CONTACT PRESSE :
Direction de la communication
Bénédicte RAY-LE CORRE
02 98 50 39 04 - 06 17 67 26 48
benedicte.raylecorre@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : www.concarneau.fr

La Ville de Concarneau est convaincue que ces mesures contribueront à encourager davantage l'utilisation du vélo tout en assurant la sécurité de tous les usagers de la route. Nous invitons la population à découvrir ces améliorations et à les adopter pour des déplacements plus sûrs et durables.

